

# MasterFiber<sup>MD</sup> F 100

## Microfibre synthétique fibrillée améliorée

### Description

La fibre de polypropylène fibrillée améliorée du produit MasterFiber F 100 est une technologie unique qui crée des microfibrilles supplémentaires reliées au réseau fibrillaire principal. Ces ancrages supplémentaires fournissent plus de liaison entre la matrice de mortier et le réseau de fibres et améliorent les performances du produit MasterFiber F 100 comme un renforcement secondaire du béton. Le produit MasterFiber F 100 satisfait aux exigences de la norme ASTM C 1116/ C 1116M, Section 4.1.3, Type III et Note 2.

### Utilisations

Recommandée pour :

- Dalles au sol résidentielles et commerciales
- Produits préfabriqués architecturaux et éléments ornementaux
- Bétons en milieu marin
- Marches préfabriquées et autres produits
- Recouvrements et chapes de béton
- Éléments de béton en milieu agricole
- Crépis
- Systèmes de murs

### Caractéristiques

- Excellente adhésion au mortier
- Excellente distribution
- Excellente qualité de finition

### Avantages

- Remplace les petits treillis métalliques de renforcement 152 x 152 MW9.1 x MW9.1 (6 x 6 W1.4 x W1.4 ou 6 x 6 - 10/10) selon l'application
- Inhibe et contrôle la fissuration plastique et le retrait de séchage dans le béton
- Améliore la dureté et la résistance à l'impact, à l'arrachement et à l'abrasion
- Réduit la formation de fissures dues au tassement plastique
- Améliore la durabilité à long terme
- Améliore la résistance à bas âge

### Caractéristiques de performance

#### Propriétés physiques

Densité	0,91
Point de fusion	160 °C (320 °F)
Point d'ignition	590 °C (1 094 °F)
Absorption	Nulle
Résistance aux alcalis	Excellente
Conductivité électrique	Basse
Conductivité thermique	Basse
Résistance à la traction	415 MPa (60 000 psi)
Module d'élasticité	5,52 GPa (800 ksi)
Longueurs disponibles	6 mm (0,25 po) et 19 mm (0,75 po)
Rapport d'aspect	29

## Principes d'utilisation

**Dosage :** Il est recommandé d'utiliser le produit MasterFiber F 100 à un dosage de 0,9 kg/m<sup>3</sup> (1,5 lb/vg<sup>3</sup>). Ce dosage fournit un excellent renforcement secondaire dans les dalles au sol résidentielles ou commerciales.

Conformément aux recommandations du Steel Deck Institute, les microfibres synthétiques fibrillées, dont celles du produit MasterFiber F 100, ne doivent pas remplacer les treillis métalliques dans les bétons sur les pontages métalliques.

**Mélange :** Les sacs du produit MasterFiber F 100 peuvent être introduits à tout moment dans le malaxeur, excepté lorsque le ciment est introduit. Un malaxage de trois à cinq minutes selon le moment où le produit est ajouté dans le mélangeur est nécessaire pour disperser les fibres. BASF recommande l'utilisation des bonnes pratiques de malaxage de béton définies par la norme ASTM C 94/C 94 M.

## Spécifications de construction

Le produit MasterFiber F 100, à 0,9 kg/m<sup>3</sup> (1,5 lb/vg<sup>3</sup>), est une solution pour le renforcement secondaire dans le béton structural standard. Le produit MasterFiber F 100 est plus performant que les autres microfibres synthétiques, car il fournit un système de renforcement secondaire tridimensionnel au béton. Le produit MasterFiber F 100 satisfait aux exigences de la norme ASTM C 1116/C 1116M, Section 4.1.3, Type III, et Note 2.

## Mise en place et finition :

BASF recommande que les pratiques standards décrites dans l'ACI 302 1R pour la mise en place, la finition et le mûrissement du béton soient respectées lors de l'utilisation des fibres MasterFiber F 100.

## Données sur le produit

Le produit MasterFiber F 100 n'est pas une solution de remplacement pour le remplacement primaire et le renforcement structural en acier. Il ne remplace pas les barres conventionnelles d'armature structurales en acier où l'aire de l'acier est utilisée dans le calcul de la capacité de charge du béton composite.

## Emballage

Le produit MasterFiber F 100 est emballé dans des sacs de 0,9 kg pour le marché canadien. Ces sacs sont dégradables et se décomposent facilement dans un système de malaxage du béton, ce qui garantit une distribution rapide et homogène du produit.

## Document connexe

Fiche signalétique santé-sécurité : MasterFiber F 100

## Informations supplémentaires

Pour plus d'informations sur le produit MasterFiber F 100, communiquez avec votre représentant de BASF.

*BASF est un fournisseur de premier plan de solutions innovantes d'adjuvants utilisés pour améliorer la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et les performances des bétons spécialisés, notamment pour les bétons prêts à l'emploi, préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché des pavages. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes, et à travers la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines pour fournir des solutions durables pour le secteur de la construction.*

## Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de tout défaut de fabrication et répond aux caractéristiques techniques figurant dans l'actuel Guide des données techniques, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant sa durée de vie. Le niveau de satisfaction ne dépend pas uniquement de la qualité des produits, mais aussi de nombreux facteurs hors de notre contrôle. **BASF N'OFFRE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS.** Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations faisant état d'une violation de garantie, de négligence, de responsabilité stricte ou autrement, est l'envoi à l'acheteur d'un produit d'un montant égal au produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie ou le remboursement du prix d'achat d'origine du produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant le produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'envoi et l'acheteur renonce à toute réclamation non présentée dans cette période. **BASF NE SERA EN AUCUN CAS TENUE RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS) OU PUNITIF D'AUCUNE SORTE.**

L'acheteur doit déterminer l'adéquation des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces informations et tous les autres conseils techniques sont basés sur les connaissances et les expériences actuelles de BASF. Toutefois, BASF n'assume aucune responsabilité pour la communication de tels informations et conseils, y compris la mesure dans laquelle ces informations et conseils peuvent avoir trait aux droits de tiers en matière de propriété intellectuelle, notamment les droits de brevet, et aucun lien de droit ne doit être créé ni découler de la communication de tels informations et conseils. BASF se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou de nouveaux développements. L'acheteur du ou des produit(s) doit tester le(s) produit(s) afin de déterminer leur adaptation à l'utilisation et au but recherchés avant de procéder à une application complète du ou des produit(s). Les performances du produit décrites dans la présente doivent être vérifiées à l'aide de tests menés par des experts qualifiés.